

déterminée par le geste, « si nous pouvions remonter à une phase plus reculée du langage, » la question de savoir si les éléments démonstratifs qui sont arrivés jusqu'à nous avaient ou n'avaient point eux-mêmes originellement une valeur prédicative, n'a pas d'importance vitale pour le point dont il s'agit. Car il est certain que pour les éléments pronominaux qui furent réellement originels en tant que tels, ce furent les gestes-signes dont ils s'accompagnaient qui permirent d'en faire comprendre la signification prédicative; et bien que — nous devons nous y attendre — dans les cas particuliers, il soit naturellement impossible de prouver si ces éléments nous sont parvenus, sous une forme qui peut être considérée pratiquement comme originelle, ou s'ils l'ont fait sous les formes de vestiges usés de mots indépendamment prédicatifs, les principes généraux que nous adoptons ne peuvent être réellement atteints par des incertitudes philologiques de détail, du genre de celles-ci. Celui même que nous venons de citer, et qui se demande si nous possédons suffisamment de preuves pour conclure que les éléments démonstratifs qui sont arrivés jusqu'à nous n'ont jamais été eux-mêmes des termes prédicatifs, s'exprime ailleurs de la manière que voici à l'égard de la prédication primitive en général :

« Il est certain, dit-il, qu'il y a eu une époque dans l'histoire du langage, où les sons articulés ou demi-articulés, émis par l'homme primitif, furent transformés en les représentants significatifs de la pensée grâce aux gestes qui les accompagnèrent; et cette combinaison de son et de geste — combinaison dans laquelle, il ne faut point l'oublier, le son n'avait point de signification en dehors du geste — forma la première proposition (1). » Le même auteur, après avoir donné des exemples tirés des langues de l'Inde, ajoute : « Mais une langue flexionnelle ne nous permet point de suivre le processus de la fabrication des mots aussi claire-

sont arbitrairement inventés par les jeunes enfants et par les sourds-muets qui n'ont point été instruits, sans parler des sons inarticulés des Bosjemans. D'ailleurs rien n'est contraire à la théorie pronominale dans la supposition d'après laquelle les éléments pronominaux, même les plus primitifs, sont des survivances de mots-phrases plus primitifs encore, supposition qui naturellement lèverait la difficulté dont il s'agit. Mais, comme je l'ai expliqué plus haut, cette difficulté, à supposer même qu'on ne pût l'écarter, n'aurait pas d'importance réelle pour mon hypothèse.

(1) *Introduction*, etc., I, p. 117.

ment que le font ces langages sauvages où deux sons, comme le *ni ne* des Grèbes, signifient : *je le fais*, ou *vous ne le faites pas*, selon le contexte et les gestes de celui qui les prononce. Ici, par degrés, et à mesure que se développent la conscience et l'analyse de la pensée, le geste extérieur est remplacé par quelque partie des sons émis qui est la même dans différents cas, et de cette manière les mots par lesquels s'expriment les relations grammaticales ont pris naissance. Un processus similaire a produit les terminaisons analogiques par lesquelles nos langues indo-européennes adaptent un mot à l'expression de relations grammaticales nouvelles. »

C'est pourquoi, sans multiplier outre mesure les citations, nous pouvons considérer comme une doctrine philologique établie le fait que — selon l'expression de cet écrivain plus sceptique que les autres, lui-même — « la grammaire est née du geste et de la gesticulation » (1). Je montrerai plus loin de quelle façon intéressante les formes primitives du langage articulé demeurent, dans leur organisation, parallèles au langage des gestes dont il a été déjà parlé dans un chapitre précédent. C'est pour bien montrer ce parallélisme que j'ai consacré tant d'espace à la syntaxe du langage par gestes, et j'ai maintenant à montrer les ressemblances existant entre la construction des modes primitifs d'élocution, et celle des gestes dont la première dérive directement. Mais pour le montrer d'une façon complète, il nous faut d'abord considérer la philologie des mots prédicatifs.

Les parties du langage qui jouent dès le début un rôle dans la prédication, et qui peuvent, par suite, être appelées les termes prédicatifs par excellence, sont les substantifs, les adjectifs et les verbes. J'exposerai tout d'abord, et brièvement, nos connaissances à l'égard de l'évolution de ces éléments du langage.

Les preuves abondent pour montrer qu'originellement il n'y avait point de différence entre les substantifs et les adjectifs, ni entre les mots indiquant les objets et ceux qui désignent les qualités. Il n'y a rien de surprenant ici, si nous nous rappelons que même dans les formes tout à fait développées du langage un

(1) *Introduction*, etc., II, 301. Ou encore, comme le dit Wundt, *Die demonstrative Wurzel ist daher eine demonstrierende Pantomime in einen Laut übersetzt.* (*Vorlesungen*, etc., II, p. 392.)

seul et même mot peut être substantif ou adjectif, selon le contexte de la phrase.

*Cannon* dans *cannon-ball* (boulet de canon) ou *pocket* dans *pocket-book* (portefeuille, litt. livre de poche), sont des adjectifs en raison de leur position, c'est-à-dire de leur *apposition* avec les substantifs qu'ils servent à qualifier.

Il en est de même pour le génitif. Il est de nature attributive, et par cela même, comme l'adjectif maintenant indépendant, n'a pas eu d'existence indépendante originelle. Quand il fallait communiquer l'idée du génitif, on y réussissait en se servant encore de l'apposition. Et enfin, ce même procédé était utilisé pour la prédication. Pour emprunter ces faits importants à des sources autorisées, voici comment s'exprime Sayce : « Le génitif lui-même, si nécessaire qu'il nous paraisse être, n'a pas toujours existé ; il n'existe point encore dans certains groupes de langages comme le taïque et le malais. Au lieu d'un génitif nous avons ici l'apposition de deux noms, deux individus étant pour ainsi dire mis à côté l'un de l'autre, sans qu'il ait été fait d'effort pour déterminer leurs relations exactes en dehors du simple fait que l'un précède l'autre, et est, par suite, placé avant ce dernier... Cette apposition de deux noms, qui remplace encore le génitif dans nombre de langues, peut être regardée comme étant attributive, ou bien prédicative. Si elle est prédicative, alors les deux noms mis en apposition forment une phrase incomplète. Par exemple *coupe or* équivaut à *cette coupe est en or*. Si elle est attributive, l'un des deux noms représente un adjectif et alors *coupe or* signifie *une coupe en or* (1). »

Puis, après avoir donné, d'après différentes langues, des exemples des procédés artificiels grâce auxquels, au cours du temps, ces trois différenciations grammaticales sont nées (savoir, par des changements conventionnels dans les positions des mots apposés, la forme de la prédication étant parfois AB, et la forme attributive ou de possession étant BA, tandis que dans d'autres langues on a procédé de la manière inverse), M. Sayce continue ainsi : « Les procédés primitifs pour distinguer le prédicat, l'attribut et le génitif, lorsqu'au cours du temps ces trois idées eurent

(1) Sayce, *Introduction*, I, p. 415. Voir aussi F. Müller, *loc. cit.*, I, p. 2, pour un autre exposé des faits auxquels Sayce fait allusion.

évolué dans l'esprit de ceux qui parlaient, cédèrent peu à peu le pas au mécanisme plus parfait, et plus tardivement né, des suffixes, auxiliaires, etc. (1). »

Pour mettre ce point hors de question, je veux donner ici une citation analogue empruntée à une autre autorité.

« C'est un fait curieux, et qui a, jusqu'ici, été méconnu par les grammairiens et les logiciens, que la définition d'un nom ne s'applique strictement qu'au nominatif. Les autres cas sont en réalité des attributifs, et l'inflexion n'est à tout prendre qu'un procédé pour changer un nom en un adjectif ou un adverbe. Ceci est parfaitement clair en ce qui concerne le génitif, et en fait il y a des preuves historiques montrant que dans les langues aryennes le génitif était originellement identique avec une terminaison adjective : *la vie de l'homme* et *la vie humaine* s'exprimant de la même façon. Il est également clair que *noctem*, dans *flet noctem*, est un peu adverbe de temps. Il est moins aisé de voir que l'accusatif, dans la phrase : *il bat le garçon*, par exemple, est une sorte d'adverbe, parce que la connexion entre le verbe et l'objet est à tel point intime qu'elle forme presque une seule idée simple, comme dans le cas de composition de noms ; mais il est clair que si *garçon*, dans le composé *battre-garçon*, est un attribut, il peut très bien en être de même quand *battre* est jeté dans la forme verbale sans changer de signification (2). »

Enfin, voici comment s'exprime à ce sujet Max Müller, en parlant des adjectifs aryens. « Ceux-ci avaient été déjà employés avant le moment où pour la première fois on prononça des phrases du genre de : *le soleil est brillant*, et en réalité la première occasion où il en fut fait usage fut celle où la qualité d'être brillant, ou le fait d'émettre de la lumière, furent affirmés et formulés sous une forme équivalent à *brillant-ici*. Les adjectifs, en fait, ont été formés au début exactement comme les substantifs, et beaucoup d'entre eux ont pu être employés sous ces deux formes. Il y a des langues où les adjectifs ne sont pas distincts des substantifs. Mais bien qu'extérieurement identiques, ils sont conçus comme étant différents des substantifs, du moment où ils

(1) Sayce, *Introduction*, I, p. 416.

(2) Sweet, *Words, Logic, and Grammar*. (*Trans. Philo. Soc.*, 1867, p. 493.)

sont employés dans une phrase à l'effet d'affirmer ou de qualifier un substantif (1). »

Voilà pour les substantifs et les adjectifs, et on ne peut guère dire qu'il existe des raisons pour attribuer la priorité historique aux uns plutôt qu'aux autres, mais on peut admettre qu'aussitôt que les significations dénotatives des substantifs se furent fixées, il a pu y être joint des significations d'adjectif, de génitif et de prédicat, par le simple procédé de l'apposition, procédé qui, nous l'avons vu dans des chapitres antérieurs, est rendu inévitable par les lois de l'association, et par la « logique des événements », procédé qui a du être fourni à l'esprit, et non être intentionnellement imaginé *par lui*.

Au sujet des verbes, ou des mots à qui revient plus spécialement la tâche de la prédication, quelques philologues pensent que ceux-ci ont dû naître de l'apposition des substantifs avec les génitifs des pronoms (2). Et il est certain que dans diverses langues existantes, les fonctions affirmatives sont encore remplies de cette manière, sans qu'il existe de verbes du tout, comme nous le verrons plus tard. Mais d'autre part, on sait que nombre de substantifs aryens ont été formés par l'adjonction d'éléments pronominaux à des racines verbales déjà existantes d'une manière qui rappelle si fort les gestes indicatifs qu'il est difficile de douter de l'origine très primitive de la construction. Par exemple : *creusant-lui* = terrassier ; *creusant-objet* = bêche ; *creusant-ici* = travail ; *creusant-là* = trou, etc. (3). Ou encore « *le trou est noir* eût pu être originellement exprimé (en aryen) par *creusant-objet, cachant ici* ou *cachant quelque part*. *Cachant-ici* eût pu plus tard être employé dans le sens de cachette. Mais quand ce mot était employé comme simple prédicat qualificatif dans une phrase où il n'y avait qu'un sujet, il prenait aussitôt le caractère de l'adjectif (4). »

Il me paraît évident qu'il y a du vrai dans ces deux manières de voir, qui, par là, se trouvent n'être en aucune façon contradictoires entre elles. Il y a des faits montrant que nombre de substan-

(1) *Science of Thought*, p. 442.

(2) Voy. surtout Garnett, *On the Nature and Analysis of the Verb*.

(3) *Science of Thought*, p. 223.

(4) *Ibid.*, p. 442.

tifs sont d'origine postérieure à nombre de verbes, et inversement ; mais rien ne montre que l'une de ces deux parties du langage ait, dans son ensemble, fait son apparition avant l'autre.

Il n'est d'ailleurs guère vraisemblable que nous puissions arriver à des preuves définies à cet égard. Pour des raisons psychologiques, et d'après l'analogie fournie par les enfants, il doit nous paraître probable que ce sont plutôt les substantifs qui ont précédé les verbes, et cette opinion est sans doute confirmée par la remarquable pénurie de verbes dans certaines langues sauvages peu développées. Mais, en demeurant dans le domaine de la philologie pure, « nous ne pouvons faire dériver le verbe du nom, ni ce dernier du premier (1) ». Ce sont, dit le même écrivain, « ce sont des créations coexistantes, appartenant à la même époque, et à la même phase de perfectionnement du langage ». Que ceci soit exact ou faux, il nous importe peu. Avec ou sans verbes l'homme primitif avait été apte à énoncer des prédicats, ou bien comme l'enfant qui vient d'apprendre l'usage des verbes, ou bien comme les sauvages, dont il a été parlé, qui font jouer à leurs noms, associés à des pronoms, le rôle de verbes.

Etant donné que mes adversaires ont tant appuyé sur le verbe substantif tel qu'il est employé par les langues romanes dans la prédication formelle, je veux consacrer ici un paragraphe spécial à la question envisagée au point de vue philologique.

On se rappellera que j'ai déjà indiqué l'erreur qu'ont faite ces contradicteurs, en confondant le verbe substantif ainsi employé avec la copule ; par un simple hasard, dans les langues romanes, les deux sont phonétiquement identiques. Toutefois, même après que cette erreur leur a été montrée, mes adversaires peuvent vouloir s'appuyer sur le verbe substantif lui-même : obligés de reconnaître qu'il n'a rien de particulier à faire avec l'acte prédicatif, ils peuvent néanmoins essayer de montrer qu'en lui-même, ou en d'autres connexions, il représente un degré élevé de pensée conceptuelle. Naturellement j'accorde ceci, et si, comme le supposent mes adversaires, le verbe substantif a appartenu aux modes anciens, sinon primitifs, du langage, je reconnaitrai que ce sera là un obstacle formidable à l'explication

(1) Sayce, *Introduction*.

évolutionniste qui est jusqu'ici demeurée sans encombre. Mais, en fait, mes contradicteurs se trompent tout autant au sujet de la nature primitive du verbe substantif lui-même, qu'à l'égard de la fonction qu'il joue accidentellement dans l'acte de joindre deux termes par une copule(1). Je veux prouver ceci, et montrer que le verbe substantif n'est point, à beaucoup près, un élément primitif. Je veux rapporter ici quelques passages empruntés aux autorités philologiques.

« Quelle que puisse être notre estimation *a priori* de la puissance du verbe substantif, son origine peut être suivie par la philologie jusqu'à des sources très humbles, et d'ordre matériel. Les verbes hébreux הוּא (*houa*) et הָיָא (*haïa*) peuvent très bien avoir pris naissance dans une onomatopée respiratoire. Le verbe *kama*, qui a la même signification, veut dire primitivement *se tenir dehors*, et le verbe *koum* (*se tenir debout*), prend le sens de *être*. Dans le sanscrit, *as-mi* (d'où dérivent tous les verbes substantifs dans les langues indo-européennes, comme *εμι*, *sum*, *am*, *hami* en zendé, *esmi* en lithuanien, *em* en islandais, etc.), n'est point, à proprement parler, une racine verbale, mais une « formation sur le pronom démonstratif *sa*, l'idée renfermée dans ce composé étant simplement celle de la présence locale. » Et des deux autres racines employées dans le même but, en particulier *bhu* (φύω, *fui*) et *sthâ* (*stare*, etc.), la première est probablement une imitation respiratoire, et la seconde est notoirement un verbe physique signifiant *se tenir debout*, *se dresser*. Ne pouvons-nous pas dire avec Bunsen : « Qu'est-ce donc que le verbe *être*, dans toutes les langues, si ce n'est la spiritualisation de *marcher* ou *se tenir debout* ou *manger* (2) ? »

Je citerai encore une autorité : « Pour terminer, quant à présent, la discussion de ce vaste sujet, je veux offrir quelques remarques sur le soi-disant verbe-substantif, au sujet de la nature et des fonctions duquel il a probablement existé plus de malentendus que sur tout autre élément du langage. On sait bien que beaucoup de grammairiens ont la coutume de représenter cet élément comme constituant la base de toute

(1) Voir pp. 163-167 quel est, sur les deux aspects du verbe en question, l'avis de mes adversaires.

(2) Farrar, *Origin of Language*, p. 105-6.

expression verbale, et comme un ingrédient nécessaire dans toute proposition logique. Il semblerait découler de là que toute nation qui aurait le malheur de n'en point posséder serait également incapable d'employer l'expression verbale, et de formuler une proposition logique. Nous verrons plus loin dans quelle mesure ceci a été le cas ; pour le moment nous nous bornerons à quelques courtes remarques sur ce verbe, et sur les formules habituellement employées à sa place, dans les dialectes où il manque formellement. Il suffira de donner quelques exemples saillants, car la multiplication du nombre de ceux qu'on pourrait tirer de toutes les langues connues ne servirait qu'à accroître le nombre des répétitions des mêmes phénomènes généraux.

« En parlant du copte nous avons fait les remarques suivantes : « Ce que nous avons appelé les verbes auxiliaires et substantifs en copte est plus dépourvu encore de tout caractère verbal essentiel (plus que les soi-disant racines). Après examen on reconnaît que ce sont presque invariablement des articles, pronoms, particules ou noms abstraits, et qu'ils tirent leurs fonctions verbales supposées entièrement de leurs accessoires, ou de ce qu'impliquent ceux-ci. » En fait, quiconque examine une bonne grammaire ou un bon dictionnaire copte, verra que rien n'y correspond formellement à notre *suis*, *es*, *est*, *étais*, etc., bien que nous y trouvions le parallèle du *fieri* latin (*sthopi*), et du *poni* (*chi*, neutre passif de *che*) ; tous deux se traduisent occasionnellement par *être*, mais ce n'est pas là leur sens radical. Cependant les Égyptiens n'étaient pas totalement dépourvus de ressources à cet égard, mais ils avaient une demi-douzaine au moins de méthodes pour rendre le verbe substantif grec, quand ils le désiraient. L'élément le plus communément employé est le démonstratif *pe*, *te*, *ne*, qui s'emploie aussi, légèrement modifié, pour l'article défini ; *pe* = *est* quand le sujet est au masculin singulier ; *te* correspond au féminin singulier ; et *ne* correspond à *sont*, au pluriel, pour les deux genres. Le passé s'indique par l'addition d'une particule indiquant l'éloignement. Ici donc nous trouvons comme contre-partie du verbe-substantif un élément complètement étranger à toutes les idées reçues à l'égard du verbe, et nous voyons qu'au lieu de dire formellement *Petrus*

*est, Maria est, homines sunt*, on considère comme suffisant et parfaitement intelligible de dire : *Petrus hic, Maria hæc, homines hi*. Les formes précédentes, d'après Champollion et les autres investigateurs des anciens hiéroglyphes, se présentent dans les inscriptions monumentales les plus anciennes qui soient connues, et montrent clairement que les idées des anciens Égyptiens à l'égard de la méthode d'exprimer la catégorie *être*, ne concordait pas précisément avec celles de quelques grammairiens modernes... Quiconque a étudié l'hébreu sait que les pronoms personnels s'emploient pour représenter le verbe-substantif dans tous les dialectes connus, exactement comme dans le copte, mais avec moins de variété dans la modification. Dans cette construction il n'est point nécessaire que le pronom soit de la même personne que le sujet de la proposition. Dans la plupart des dialectes on peut dire indifféremment *ego ego, nos nos*, ou *ego sum* et *nos sumus*, ou *ego ille* et *nos illi*. La phrase : « Vous êtes le sel de la terre » est littéralement, en syriaque « Vous, ils (c'est-à-dire les personnes constituant) le sel de la terre ». Cet emploi du pronom personnel n'est pas spécial aux dialectes spécifiés plus haut, il se trouve encore dans le basque, le galla, le turco-tartare, et différentes langues américaines..... Il est vrai que les grammairiens malais, javanais et malgaches parlent de mots qui signifieraient *être* ; mais une comparaison attentive des éléments qu'ils prétendent avoir cette signification montre clairement que ce ne sont nullement des verbes, mais simplement des pronoms ou des particules indéclinables, indiquant communément le lieu, l'époque, ou le mode de l'action, ou de la relation spécifiée. Il est donc malaisé de concevoir comment l'esprit d'un indigène des Philippines, par exemple, peut fournir un mot entièrement inconnu à cette langue, alors que rien, absolument rien, ne vient montrer que l'idée s'en soit jamais présentée. Un verbe-substantif, tel qu'il se conçoit communément, vivifiant toute parole enchaînée, et reliant entre eux les termes de toute proposition logique, c'est l'équivalent du phlogistique des chimistes d'antan, ce pabulum nécessaire de la combustion, c'est-à-dire une *vox et præterea nihil*..... Si un sujet donné est *je, tu, il, ceci, cela, un* ; s'il est *ici, là, là-bas, ainsi, dans, sur, à, auprès de* ; s'il se tient *debout, s'assied, demeure* ou *apparaît*, il n'est

point besoin d'un esprit pour venir nous apprendre qu'il *est*, ni d'un grammairien ou d'un métaphysicien pour proclamer ce fait évident en termes formels (1) ».

Ayant ainsi brièvement considéré la philologie des prédicats, il nous faut passer au sujet non moins important de la philologie de la prédication elle-même. Et ici les preuves sont suffisamment définies. Nous avons déjà vu qu'il y a de bonnes raisons pour conclure que ce que Grimm a nommé les racines pronominales « antédiluviennes », constituait les équivalents phonétiques des gestes-signes, ou plutôt qu'il impliquait la concomitance de gestes de ce genre pour assurer la communication de leur sens. Or chacun admet que ces racines pronominales, ou éléments démonstratifs, se sont, par la suite, attachés aux noms et verbes comme affixes ou suffixes, et ont, de la sorte, constitué, dans les langues plus anciennes, le mécanisme de la déclinaison et de la conjugaison à la fois. De la sorte nous pouvons retracer, phase par phase, la forme de prédication telle qu'elle se présente dans les langues les plus développées, les langues flexionnelles, jusqu'à cette phase première du langage en général que j'ai nommée indicative. Pour montrer ceci avec un peu plus de détail, je vais commencer par esquisser ces différentes phases, et je donnerai ensuite des exemples des plus anciennes qui survivent encore, en rappelant les modes de prédication qu'elles présentent actuellement.

A mesure que nous remontons le cours de l'histoire du langage, nous voyons que sa structure subit la simplification que voici. Tout d'abord les mots auxiliaires, affixes, suffixes, prépositions, copules, particules, et, bref, toutes les flexions, toutes les agglutinations, toutes les parties du langage qui servent à indiquer les *relations* des parties composantes de la phrase, diminuent progressivement, et finissent par disparaître. Quand ces mots, que je désignerai sous le nom de mots relationnels, ont disparu, le langage ne consiste plus qu'en mots-objets (y compris les mots pronominaux), en mots-attributs, en mots-actions, et en mots exprimant des états du corps ou de l'âme, qui peuvent être désignés sous le nom de mots conditionnels. Dans les

(1) Garnett, *On the Nature and Analysis of the Verb* (Proc. Philol. Soc., vol. III).